Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 23 Mouharrem 1447
18 Juillet 2025

N° 107

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3876**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3878**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **3881**
Homologation de résolutions **3882**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3882**
Avis aux créanciers..... **3888**
Convocations
Sociétés anonymes **3889**
Divers
Avis au public..... **3893**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne CARTE VIE . **3894**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE MEUBLATEX

Société anonyme

Au capital de 53.400.000 dinars

Siège social : Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse

RNE : 0009277T

MF : 9277 TAM/000

CNSS : 44 948-37

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 13/11/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda, le 13/12/2024 sous le n°24703014 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 9/7/2025, sous le n°202531258 qu'il a été décidé :

1. Approbation des états financiers 2021.

2. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

3. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

4. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Renouvellement du mandat de deux administrateurs pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

6. Nomination de CO.AUDIT SUARL représentée par Mr Chokri Ouni, co-commissaires aux comptes pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

7. Validation de l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 20/11/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda, le 13/12/2024 sous le n°24703015 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 9/7/2025, sous le n°202531256 qu'il a été décidé :

1. Approbation des états financiers 2022.

2. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

6. Validation de l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

Il appert des délibérations du conseil d'administration du 20/11/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda, le 5/12/2024 sous le n°24702955 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 10/7/2025, sous le n°202552747 qu'il a été décidé :

1. Renouvellement du mandat de Madame Selma MHIRI épouse MAGROUNE, présidente du conseil d'administration pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025 et fixation de son pouvoir.

2. Renouvellement du mandat Mr Sami MHIRI, vice-président du conseil d'administration et directeur général de la société pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025 et fixation de son pouvoirs.

3. Renouvellement du mandat du directeur général adjoint Mr Mohamed El Kantaoui pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025 et fixation de son pouvoir.

2025S00941SANB2

Résolutions

HAIFA POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT

Société anonyme

Au capital de 5.776.490 DT

Siège social : Immeuble Mirmar, Busines city, Bloc B, Bureau 4.6, Centre Urbain Nord, Tunis

I.U : 1605717B

1- Assemblée Générale Ordinaire :

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire datée du 21 juin 2025, enregistré à la recette des finances Charguia, Tunis le 9/7/2025, sous le n°25707945, quittance n°M088078, et en vertu de l'avis de l'Assemblée Générale Ordinaire publié au B.O.R.N.E. N°99 du 21 mai 2025, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- Approbation des procédures et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2024

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2024

- Fixation des jetons de présence des administrateurs et de l'indemnité à allouer au président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024

- Election des membres du conseil d'administration pour le mandat 2025-2026-2027 par :

* Le renouvellement du mandat de Mme et Mrs : Mohamed Faouzi Drissi,

Association Développement et Investissement Jendouba 2050, Naouel Hmissi, Torki Abidi, Ma santé+, Noureddine Ghariani, Hakim Selmi, Samir Akermi et Faouzi Yahyaoui

* L'élection des nouveaux administrateurs suivants :

- Mme Nadia Ayadi

- M. Jawhar Marzouki

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Alpha consulting représenté par Mr Ali Khelifi pour la gestion 2025-2026-2027

- Les pouvoirs sont accordés au représentant légal de la société ou son mandataire pour effectuer les procédures de publication et de dépôt.

2- Assemblée Générale Extraordinaire :

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire datée du 21 juin 2025, enregistré à la recette des finances du premier bureau rue de Syrie, Tunis le 9/7/2025, sous le n°25707944, quittance n°M088070, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- Approbation des procédures et des délais de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

- Augmentation du capital social de la société de 5.776.490 DT pour le ramener à 6.676.490 DT, à souscrire en numéraire par l'émission de 90.000 actions, destinées aux anciens actionnaires au prix de la valeur nominale la DT et à de nouveaux actionnaires au prix d'émission de 15 DT, soit une prime d'émission de 5 DT

- Procéder au changement du siège social de la société du bureau 4.3, immeuble Mirmar, business city, Bloc B, Centre Urbain Nord Tunis au bureau 4.6, immeuble Mirmar, business city, Bloc B, Centre Urbain Nord, Tunis.

- Les pouvoirs sont accordés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les procédures de publication et de dépôt.

Une copie du PV de l'assemblée générale ordinaire a été déposée au RNE le 14/7/2025, quittance n° 2025P64953474, 2025F42281089, 2025F42280092 (récépissé de dépôt dossier n°202553677)

Une copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au RNE le 14/7/2025, quittance n° 2025F42216560.

2025402490SANB2

Notice d'information

Haifa pour le Développement et l'Investissement

Société anonyme

Au capital de 5.776.490 DT

Siège social : Immeuble Mirmar, Business City, Bloc B, Bureau 4.6, Centre Urbain Nord, 1003, Tunis

I.U : 1605717B

Notice d'information pour l'augmentation du capital social de la société HDI de 5.776.490 DT à 6.676.490 DT, par l'émission en numéraire de 90.000 actions, destinées aux anciens actionnaires au prix de la valeur nominale 10 DT et à de nouveaux actionnaires au prix d'émission de 15 DT, soit une prime d'émission de 5 DT.

Décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2025, dont avis publié au B.O.R.N.E. N°99 du 21 mai 2025 et PV enregistré à la recette des finances Charguia, Tunis le 9/7/2025 sous le n° 25707944, quittance n°M088070

1. Renseignements généraux concernant la société :

1.1. Dénomination et siège social :

Société Haifa pour le développement et l'investissement «HDI», Immeuble Mirmar Business city, Bloc B, Bureau 4.6, Centre Urbain Nord, Tunis.

Tél/Fax : 216 71 947 734

1.2. Forme juridique : Société anonyme

1.3. Date de constitution et durée : a été constitué le 22 Décembre 2018 pour une durée de 99 ans

1.4. Objet social :

L'objet social de la Société est la gestion et l'exploitation touristique à travers :

- Le développement de projets d'investissement touristiques éco-responsables, innovants, attractifs et créateurs de valeur

- La réalisation de tous les travaux relatifs à l'aménagement et la mise en valeur des zones devant accueillir les projets touristiques

- L'identification des outils de financement et la promotion des projets auprès des investisseurs et des partenaires potentiels

- La réalisation des projets d'investissement touristiques et édification des constructions et des équipements pour les zones devant accueillir les projets

1.5. Identifiant unique : 1605717B

1.6. Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7. Nationalité : Tunisienne

1.8. Capital social : s'élève 5.776.490 DT divisé en 577.649 actions de nominal 10 DT, entièrement libéré

1.9. Régime fiscal : droit commun

1.10. Matricule fiscal : 1605717/B

1.11. Lieu de consultation des documents de la société : Siège social de HDI

1.12. Responsable chargé de l'information : M. Mourad Smaoui.

2. Administration et contrôle :

2.1. Membres des organes d'administration :

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Mohamed Faouzi Drissi	Président	Lui-même	2025-2027	Tunis
Association IDJ 2050	Membre	M. Saadalah Khalfaoui	2025-2027	Jendouba
Société ma santé +	Membre	M. Mohamed B. Hmida	2025-2027	Tunis
M. Faouzi Yahyaoui	Membre	Lui-même	2025-2027	Tabarka
M. Nourddine Ghariani	Membre	Lui-même	2025-2027	Tunis
M. Torki Abidi	Membre	Lui-même	2025-2027	Boussalem
M. Hakim Selmi	Membre	Lui-même	2025-2027	Tabarka
M. Samir Akermi	Membre	Lui-même	2025-2027	Jendouba
M. Jawhar Marzouki	Membre	Lui-même	2025-2027	Jendouba
Mme Nadia Ayadi	Membre	Lui-même	2025-2027	Jendouba

2.2. Fonction des membres des organes d'administration et de direction :

Membre	Fonction	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Mohamed Faouzi Drissi	Président du conseil	22 décembre 2018	Tunis
M. Mourad Smaoui	Directeur général	22 décembre 2018	Tunis

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3. Organe de contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Alpha international consulting, société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptable de Tunisie, représentée par M. Ali Khelifi	Bureau : 85, rue de Palestine, 4ème étage, B 4.1, Tunis	2025-2027

3. Renseignements relatifs à l'opération d'augmentation :

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 juin 2025, enregistré à la Recette des finances Charguia, Tunis le 9/7/2025 sous le n°25707944, quittance n° M088070, il a été décidé d'augmenter le Capital social conformément aux modalités et caractéristiques suivantes :

3.1. Le capital sera augmenté de 900.000 DT par la souscription et la libération immédiate et par l'émission de 90.000 actions nominatives, libérables à la souscription, destinées aux anciens actionnaires à valeur nominale de 10 DT de l'action, et à de nouveaux actionnaires au prix de vente de 15 DT, dont 5 DT de prime d'émission.

Les dates de la souscription sont les suivantes :

Date d'ouverture : 18 juillet 2025

Date de clôture : 18 août 2025

3.2. Droit préférentiel de souscription : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription.

3.3. Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription sera constatée par une attestation délivrée par la société sur présentation d'un bulletin de souscription.

3.4. But de l'émission :

- Renforcer les fonds propres de la société

- Financer le plan de développement des projets portés par l'entreprise.

2025402491SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé le 23/6/2025 par l'avocate Nesrine Guernah enregistré auprès de la recette des finances Yesminette le 30/6/2025 enregistrement n°25202628 quittance n°M038404 Mme Dhekra Ben Boulila a vendu à Mr Hassen Ksibi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Boucherie sis 04 Imm. 77 Rue Ahmed Chawki Nlle Medina Ben Arous.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai maximum de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au jort.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 14/7/2025.

2025R02123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/6/2025 enregistré auprès de la recette des finances Fouchana le 11/7/2025 enregistrement n°25203076 quittance n°M075043 Mme Sana Kanzari a vendu à Mme Dalila Themri la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Fer et matériaux ménagers sis à la Rue Salah Ben Youssef, Cité Riadh Fouchana Ben Arous.

Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce dans le délai maximum de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au jort.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 16/7/2025.

2025R02132FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 30/5/2025, enregistré à la recette des finances de Midoun le 02/6/2025, quittance n°M060732, enregistrement n°25202638, Idriss Tlig, domicilié à Sidi Makhlouf Médenine, a vendu à Marwa Abouda, domiciliée à Médenine sud, le fonds de commerce de fast-food sis à la rue de Carthage Midoun Djerba.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 27/6/2025 au journal quotidien Echourouk.

2025R02134FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17 juin 2025, légalisé en date du 18 juin 2025 et enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana le 18 juin 2025 sous le n°25202146, quittance n°M054857, Mme Sirine bent Naji ben Salem Kacem épouse de Lotfi Lazzaar demeurant à la rue de l'amitié Hammam Sousse - Sousse, CIN n°04712575, matricule fiscal n°D1185329, a vendu à Mme Asma bent Naji ben Salem Kacem épouse de Aymen Dikhili, demeurant à résidence Mabrouka rue mitline cité la santé Borj Louzir Ariana; CIN n°04699894, la totalité du fonds de commerce aménagé en crèche et jardin d'enfants et garderie sous le nom «CASA DEL BAMBINO», sis n°55 avenue Choutrana cité la santé Borj Louzir Sokra 2036.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur au siège du fonds de commerce sis au n°55 avenue Choutrana cité la santé Borj Louzir Sokra 2036, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 4/7/2025 au journal Echourouk.

2025S00940FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/6/2025 enregistré à la recette des finances à Msaken le 17/6/2025 sous le reçu n°M081303 et d'enregistrement 25202575 Mr Mohamed Naceur Basdouri demeurant à Knais Msaken Sousse a vendu à Mr Mohamed Amin Bahri demeurant à Knais Msaken Sousse le fonds de commerce pour la vente de fast-food situé à Knais Msaken Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions concernant la vente ou le prix doivent être déposées auprès de l'acheteur au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk le 9/7/2025.

2025S00943FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 30/6/2025, enregistré à la recette des finances de Ksar Helal le 02/7/2025, sous n°25201454, quittance n°49205 Mariam Glaoui a vendu à Tawfik Zitouni le fonds de commerce, exploité comme étant «DrugStore» situé à ksar hellal avec tous les éléments matériels et corporels et avec un prix de 44.000, 000 D, les oppositions seront acceptées par l'acheteur qui demeure à l'Avenue Med Ali Hammi Sayeda.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le 16/7/2025.

2025S00944FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/6/2025 enregistré à la recette des finances Sakiet Zit Sfax le 9/7/2025 sous le n°25201917 quittance n°M052960, Me Donia Bedbebis, CIN n°11010301 a vendu à Me Bea Zinedine, CIN n°11049665 la totalité du fonds de commerce destiné vente téléphone portable accessoire et cadeaux sis à la rue Mongi Slim Sakiet Zit Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse à Sfax, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 13/7/2025 aux journaux Essabah et le Temps.

2025X00960FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à cité Tadhamen le 22/01/2025 quittance n°M005137, Mouhamed Aaieb a vendu à Nada Ghanem le fonds de commerce de tous les commerces situé à 382 rue 7 novembre cité Tadhamen Ariana publiée au Quotidien et Echourouk le 12/7/2025. Les oppositions pourront être signifiées dans les 20 jours suivant la publication au JORT chez maître ben Mahmoud Basma 10, av Habib Bourguiba Ariana.

2025402492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente du fonds de commerce rédigé par Maître Laribi Nafaâ Avocat à la cour de cassation son bureau sis à Espace Tunis Immeuble 4ème étage Montplaisir Tunis 1 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 4/7/2025 quittance n°25201772 enregistrement n°M042048 Mme Jamila ben Ali ben Dhaw Harrabi épouse Mohamed Ouni, Domiciliée au 3 rue Ibn el Haithem Hammam Chatt ben Arous a vendu à Mr Alaa ben Mohamed Mannai Domicilié au n°22 rue Elkhir cité el Hidhab Fouchana ben Arous d'un montant total de vingt mille dinars (20.000 dt) la totalité du fonds de commerce exploité en tant que vente de vêtements prêt à porter sis au n°58 Avenue Habib Bourguiba Ezzahra.

Les oppositions doivent être faite au cabinet de l'avocat éditeur du contrat son adresse mentionnée ci-dessus dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 16/7/2025.

2025402496FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat du 16/6/2025 rédigé par Maître Mohamed Amine Hadiji et enregistré à la recette des finances la Goulette le 30 juin 2025 n°25205683 quittance n°M081434, Yassin Besbes domicilié au n°2 avenue de l'Environnement l'Aouina Tunis a vendu à la Sté Bastide Tunisie Perfusion identifiant unique 177052V tout le fonds de commerce avec ses éléments, exploité à la vente des bijoux et accessoires et vente et location d'équipements médicaux et paramédicaux du local commercial situé au n°2 avenue environnement l'Aouina Tunis.

Toute opposition doit être formulée dans le délai de 20 jours qui suit la publication au Jort devant l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce. Publication faite dans les journaux La Presse et Essahafa le 10 juillet 2025.

2025402507FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat du 30/6/2025 rédigé par Maître Mohamed Amine Hadiji et enregistré à la recette des finances el

Manar le 2 juillet 2025 n°25202251 quittance n°063312, Amir ben Ameur en tant que Mandataire Ahmed Ayari domicile n°3 Rez-de-chaussée, immeuble Foyer Privé sis à la rue Tolède el Manar 1, a vendu à Skander Slama tout le fonds de commerce avec ses éléments, exploité comme Cafétéria (buvette) situé au n°3 Rez-de-chaussée immeuble du Foyer Privé sis à la rue Tolède el Manar 1 Tunis.

Toute opposition doit être formulée dans le délai de 20 jours qui suit la publication au Jort devant l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce. Publication faite dans les journaux La Presse et Essahafa le 10 juillet 2025.

2025402508FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 27/02/2024 enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 27/02/2024 quittance n°M020791, enregistrement n°24201076, Mme Naziha Mayoufi Ep Ghrab, a vendu à Mr Zied Jenni le fonds de commerce sis à Midoun Djerba destiné au café, cette publication a été publiée aux journaux quotidiens Echourouk et le Quotidien en date du 5/7/2025.

Les oppositions doivent être déposées au siège du fonds, entre les mains de l'acquéreur, et ce dans un délai de 20 jours après la publication de la vente au JORT.

2025402509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/7/2025 enregistré à la recette des finances Avenue de L'Indépendance Le Bardo le 7/7/2025 quittance n°M059830, enregistrement N°25203012 Mr Salah Ghraba a vendu à Mr Ahmed Battour la totalité du fonds de commerce (COMMERCE DE FRUITS SECS) sise à la rue de 56 Avenue Habib Boukatfa Bardo avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition se fera à l'adresse suivante : Cabinet de Maître Samy Belaid avocat sis à rue LABID N°2 2ème étage Lafayette Tunis dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de l'insertion de la présente annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au Quotidien le 16/7/2025.

2025402511FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente datée le 28/3/2025 et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 16/5/2025 n°40929 reçu n°2521946 Mrs Sadok Labidi (CIN 00704174) a vendu à Mme Loua Ben Attia (CIN 08742591) tout le fonds de commerce sis au 41 Avenue Madrid Rez-de-chaussée - Tunis exploité au lavage à sec des vêtements et teinturerie avec tous ses éléments corporels et incorporels, clientèle, matériels, marchandises, droit au bail.

Les oppositions des créanciers du vendeur sont reçues entre les mains du maître Chetoui Amor avocat au cassation domiciliée au 15 Rue Omar Ibn Kaddeh - Montplaisir - Tunis 1073 dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 12/6/2025.

2025402513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte enregistré à la recette des finances Abou Loubeba Al Mrabet, Gabès le 7 Juillet 2025 sous la quittance n°M049905, Mr Hayder Ahmed Amine a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour objet alimentation générale et autre commerce en détails situé à la rue Jamel Abdennaceur, Gabès 6000 à Mr Bouharba Kamel à la somme de vingt cinq mille dinars (25.000.000 dt) et il a été publié dans le journal «Achourouk» le 10 Juillet 2025 page 14.

Les oppositions au paiement du prix doivent être formulées au domicile du vendeur au 26 rue Jamel Abdenaceur Beb Bhar Gabès et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

2025402514FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé à la Marsa le 7/7/2025, enregistré à la recette des finances de Charguia sous le n°25207900 par quittance n°M87853 :

La société à responsabilité limitée MA PARA, immatriculé sous le numéro unique R1470784 et dont le siège est sis à cité Ibn Rachiq, n°3 bis, avenue 8722, cité olympique 1003 Tunis, a vendu à Monsieur Walid Aliani, né le 7/02/1972 à Tunis, gérant de société, domicilié au n°16, rue el Baghdedi, Khaznadar, Tunis, la totalité du fonds de commerce sis à cité Ibn Rachiq, n°3 bis, avenue 8722, cité olympique 1003 Tunis.

Toutes oppositions se fait entre les mains de Madame Saloua Gribaa auprès de son domicile élu à la rue Ahmed Ben Toulin n°19, El Manzeh 1, Tunis dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au quotidien Al Chourouk paru le 12 Juillet 2025.

2025402518FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 14/5/2025, enregistré à la recette des finances de Ghomrassen le 20/5/2025, quittance n°M008734, enregistrement n°25300295, Wissal Saaidi, domicilié à Ghomrassen Tataouine a loué à Mahchi Ghazala, SARL, identifiant unique 1920335/Z, siège Bourgou Mall Midoun Djerba et rue Habib Bourguiba, Ghomrassen, représentée par son gérant Mohamed Saaidi, le fonds de commerce de pâtisserie sis à la rue 13 Août Midoun Djerba.

Les oppositions sont recevables auprès du locataire à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 27/6/2025 au journal quotidien Echourouk.

2025R02135FCCC3

Location gérance libre

Suivant acte de location enregistré à la recette des finances d'Habib Thameur Tunis le 8/7/2025 quittance n°M039953, enregistrement n°25301913.

La société PONCHO COFFEE titulaire de l'identifiant unique 1717514 M, donne la location gérance libre à Mr Mohamed Salim Khemiri avec tous ses éléments exploités en tant que CAFE ET RESTAURATION RAPIDE sis au 04 Rue Jamel Abdennaser 1000 - El Medina - Tunis.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de Maître Imen Anderi sis au 07 Rue Mahmoud Bourguiba Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 17/7/2025.

2025R02149FCCC3

Location gérance libre de deux fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et légalisé en date du 01 juillet 2025, enregistré à la Recette des Finances la Marsa - Tunis le 02 juillet 2025 sous le n°25304451 quittance n°94574, la société SINGAPORE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY IMMOBILIERE (STIC IMMOBILIERE) société anonyme au capital de 18.780.000 DT immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°0751492M dont le siège social est sis à l'Hôtel The Résidence, les Côtes de Carthage, Gammarth (Tunisie) représentée par son Directeur Général Monsieur Laroussi Guiga, a loué en location gérance à la société RAJA HOTELS, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 DT, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant Unique n°1865064G dont le siège social est sis au 5 Rue Larbi Zarrouk la Marsa représentée par son gérant Monsieur Hedi Dhaoui la totalité de deux fonds de commerce soit le restaurant ainsi que l'espace de divertissements touristiques, sportifs et évènementiels, conjointement exploités sous l'enseigne, nom commercial «The Résidence Club House» sis à la Route de Raoued, Zone Touristique, Gammarth. La location gérance a été convenue pour une période de dix ans consécutifs commençant le 01 juillet 2025 et finissant le 30 juin 2035.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 15 Juillet 2025.

2025402512FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue el Jazira le 18/4/2025 sous le n°25301085, reçu n°M027428, Mme Hinda TRIKI a loué à la société BAB TOUNES- GASTRONOMIE TRADITIONNELLE s.a.r.l. la totalité du fonds de commerce y compris les éléments corporels et incorporels, qui est exploité dans le local situé au n°3 et n°5, rue l'ancienne douane, Tunis et destiné à l'exercice de l'activité de restaurant et ce, pour une durée d'une année à partir du 01/3/2025 et renouvelable.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 6/7/2025.

2025402519FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 7/5/2025 sous le n°25303026, reçu n°M066893, Mr Mounir Naouar a loué à la société Sté AUTOXPERT s.a.r.l. la totalité du fonds de commerce, qui est exploité dans le local situé au n°6, rue Chahrazed, la Marsa, Tunis et destiné à l'exercice de toutes les activités commerciales et ce, pour une durée d'une année à partir du 01/02/2025 au 30/01/2026 et renouvelable.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 6/7/2025.

2025402520FCCC3

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 7/5/2025 sous le n°25303025, reçu n°M066885, Mr Sami NAOUAR a loué à la société Sté AUTOXPERT s.a.r.l. la totalité du fonds de commerce, qui est exploité dans le local situé au n°9, rue Chahrazed, la Marsa, Tunis et destiné à l'exercice de toutes les activités commerciales et ce, pour une durée d'une année à partir du 01/02/2025 au 30/01/2026 et renouvelable.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 6/7/2025.

2025402521FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte du 8/5/2025, enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis 3/7/2025, quittance n°M047568, enregistrement 25302072, Aymen Bouzekri titulaire de C.I.N 00289125, MF 1921064Z domicilié 25 rue de Grèce cité Essalama la Mornaguia Manouba, a donné en location gérance le fonds de commerce exploité dans le local 38 rue Al Jazira Tunis, pour l'exploitation de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels à STE 3N DE COMMERCE, MF 1861648J, domicilié 38 rue Al Jazira Tunis, pour une durée de 1 an renouvelable du 8/5/2025 au 7/5/2026.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Chourouk du 12/7/2025.

2025402523FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

Résidence Mokhtar2 à Manouba

Suivant PV de l'assemblée en date du 22/02/2025, enregistré à la recette des finances de Manouba le 28/02/2025 sous n°25800890 Quittance n°M019268, et déposé à la municipalité de Manouba le 10/3/2025, il a été mentionné la constitution du syndicat et l'élection de comité du syndic de la Résidence Mokhtar 2 à Manouba lotissement Al Masmoudi et qui se compose de :

Président : Mr Aymen Ayari

Trésorier : Mr Anis Tayari.

2025R01786APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Anciens Lycée Farabi Mornaguia

Siège social : 30 rue kameroun cité 20 mars - Mornaguia 1110

Membres :

- Aouini Noureddine (président).

- Elhaj Ali Mounira (secrétaire générale).

- Aouini Ezzeddine (trésorier).

- Trabelssi Lamia (vice-président).

- Marwani Fathi (secrétaire général adjoint).

Objectifs :

- Honorer le personnel éducatif et administratif et les étudiants qui réussissent.

- Contribuer et travailler à apporter un soutien psychologique aux étudiants.

- Aider les étudiants dans le besoin en coopération avec les autorités compétentes et conformément à la loi.

2025R02124APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association de Festival des figues

Objet : Culturel

Siège social : Cité el Bassatine 5090, délégation de Békalta, gouvernorat de Monastir.

Objectifs :

1. Organisation de festival des figues

2. Contribution au développement des cultures alternatives émergentes, dans des dispositions légales en vigueur.

3. Faire connaître le festival et le mettre en avant au niveau national en coordination avec les autorités compétentes

Procès-verbal de constat n°10367 du 22 avril 2025, rédigé par l'huissier de justice maître Saber Ezzedini.

Conseil fondateur :

- Président de l'association : Mekki Farhat

- Vice-président : Mokhtar Omezzine

- Secrétaire général : Khalil Miled

- Trésorier : Mokhtar Miled

- Membre : Imed Farhat.

2025S00926APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club Sportif à Malloulech

Objet : Sportif.

But : Former, guider, encourager et développer les capacités physiques et mentales des jeunes et les élever aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques, notamment dans le football.

Siège : Avenue Habib Bourguiba - près du Café Touta Melloulech - Mahdia

Correspondance : N°0000266-006-23-2025 ص du 10/7/2025

Président : Walid Garrach

Vice président : Salah Mahjoub

Secrétaire Général : Bilel Maktouf

Secrétaire Général Adjoint : Morad Ben Ahmed

Trésorier : Mourad Ben Khaled

Aide Trésorier : Mokhtar Ibraham

Membres : Taieb Mahjoub - Amine Jabrallah - Khaled Ben Amor- Hassène Cherif - Khlifa Mahjoub - Badreddine Ameur.

2025S00938APSF1

Homologation de résolutions

SYNDIC RESIDENCE AWATEF

Siège social : Boumhel Elbassatine - En Face Carrefour Market

Suivant le procès-verbal d'une audience générale du 8/6/2025 enregistré à la recette des finances Boumhel le 12/6/2025 sous le n°M039863 au cour de laquelle il a été décidé d'approuver le rapport financier et littéraire du syndic, ainsi que d'approuver l'élection de Mr Mohamed Rouafi, président du syndic pour une année, à partir du 8/6/2025 jusqu'au 8/6/2026.

2025R02136APSF2

Syndic Immeuble Baya

Route Menzel Chaker km 3 Sfax

Conformément au procès-verbal enregistré à la recette des finances de Sfax sous le numéro 25801741 en date du 14 avril 2025, un nouveau conseil d'administration a été élu. Il est composé de :

Président : Anis Amouri

Trésorier : Imad Hentati

Responsable de la maintenance : Lotfi Bejaoui.

2025X00958APSF2

Homologations de résolutions

Syndic Résidence les Narcisses

Rue Mehrez Cheiraat - Ennasr 2

Suivant procès-verbal du 22 Mars 2025 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 27 Mars 2025 sous le n°25702492. Quittance n°10446444, il a été décidé ce qui suit :

Election de bureau du syndic années 2025 et 2026

Mr Slah Eddine Gmiha : Président du syndic

Morched Hachicha : Vice Président

Nabil El Amri : Vice Président.

- Lecture et approbation des rapports moraux et financiers des exercices années 2023 et 2024

- L'AGO Confirme l'exactitude des comptes, valide la gestion du syndic et décharge toute responsabilité concernant ses actes de gestion et donne quitus plein et entier au président et à l'ensemble des membres du syndic pour l'intégralité des mandats écoulés.

2025402474APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Après rabais de la mise prix de 40 %

Etude Maître Mdimagh Belkacem de la société professionnelle unie d'avocat

Le poursuivant : Monsieur Fethi ben Mohamed Ben Saad Chaieb, Agriculteur, demeurant à Rue Rmada n°47 Eljem Mahdia En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Monsieur Ali Ben Mohamed Nagdh, demeurant à l'Avenue des Palmiers Khzema-Est locale n°208 Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Mdimagh Belkacem, avocat à Sousse de la société professionnelle unie d'avocat, S.A.R.L, matricule fiscal 000/M/A/1516036/K, sis au 66 rue Victor Hugo Trocadéro Sousse.

Immeuble saisi : la totalité de la propriété nommée "said" Objet du titre foncier n°103748 Sousse, située à Khzema-Est Sousse, d'une superficie de 84 m², consistant en un local commercial destiné pour vente de matériel médical et médicaments et paramédical situé au Rez-de-chaussée sur l'angle de la Rue Des Palmiers et Rue Mohamed Zaaboub Khzema - Est Sousse.

Mise à prix : Deux cents cinquante deux mille Dinars (252.000D, 000) après rabais de la mise prix, outre les frais et honoraires de poursuite fixés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : le jeudi le 18/8/2025 à partir de 9 H à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 01.

La visite de l'immeuble : est possible tous les jours de la semaine à partir de 10 heures à 17 heures sauf jours fériés.

La consultation du cahier des charges : toute personne intéressée peut consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sousse 01 ou au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Mdimagh Belkacem, avocat à Sousse de la société professionnelle unie d'avocat, sis au 66 rue Victor Hugo Trocadéro Sousse.

La participation à l'adjudication : toutes personnes qui désire y participer doit consigner le tiers de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations, ou se munir d'un chèque certifié, ou d'une caution bancaire irréversible.

Les enchères ne peuvent être portées que par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers ne peuvent participer à la vente que munie de l'autorisation du gouverneur de la place.

2025S00945VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de 40%

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Créancier saisissant :

La Société Tunisienne de Banque, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, identifiant unique et matricule fiscal n°1237/A/P/M/000, ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

1) Société Tunisienne D'électricité «TUNEL», SARL, dont le siège social est à Sfax route de Lafrane km 5 identifiant unique et matricule fiscal n°0736789N.

2) Sami Ben Abdelhamid Tounsi, gérant, titulaire de la CIN n°01337975 demeurant à l'avenue Errached N°6 Sakiet Eddaier Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Immeuble saisi :

Le terrain objet du titre foncier n°134707 Sfax dénommé «anas» il consiste en un terrain clôturé sur lequel est édifiée une maison sur le R.D.C située à route Mahdia km7 avenue Rached Sfax du coté droit de Sakiet Eddair vers les banlieues. Le terrain est limité du sud par une voie par laquelle l'entrée à l'immeuble, Est voisin, nord voisin, ouest voisin. Sa surface selon le titre est de 294 m². L'entrée est par une porte en fer de 2 volets du coté sud donnant à une allée couverte de carrelage donnant à la maison.

La maison édifiée sur le terrain est du 104 m² couverte composée d'un salon, un séjour, 2 chambres, une cuisine et une SB, et un jardin entretenue avec des arbres fruitiers et une terrasse couverte de carrelage.

L'immeuble est de bon style, le sol est carrelé de carreaux de carrelage ordinaire, à l'exception de la salle de bain, qui est carrelée de carreaux de parterre ordinaire. Les murs de la cuisine et de la salle de bain sont décorés de carrés de porcelaine ordinaire. Les portes sont en bois ordinaire et les fenêtres sont en bois ordinaire protégées d'un garde-corps en fer forgé. Il est équipé d'une cuisine entièrement équipée et d'une salle de bain. La propriété est bien située dans une zone densément peuplée avec des villas, des résidences et des immeubles. Il est proche de la plupart des services et commodités. La zone dans laquelle se trouve la propriété dispose également de routes pavées, de canaux d'égouts pour les eaux usées, d'éclairage public, de gaz naturel, d'éclairage électrique et d'eau potable.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à quatre vingt seize mille dinars (96000. 000D) sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat. Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Charges :

- Hypothèque au profit de la STB pour garantir un montant de 60 mille dinars.

- Hypothèque au profit de la STB pour garantir un montant de 15 mille dinars.

- Hypothèque au profit de la STB pour garantir un montant de 30 mille dinars.

- Hypothèque au profit de la banque Zitouna pour garantir un montant de 80 mille dinars.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le lundi vingt cinq août deux mille vingt cinq (25/8/2025) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis à l'Avenue Victor Hugo Sfax.

Observations :

La visite du terrain saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le

bureau est sis à l'Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2025X00956VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une injonction valant saisie immobilière

Le poursuivant : Mohamed ben Ahmed Chaabène sis à la route de Tunis km1.5 kassas Chaabène Sfax.

Débiteurs saisis : Kais ben Youssef Abdelhedi bijoutier cin 05245873 demeurant à la route Mahdia km7 merkez Essebii Sfax

Hamdi ben Youssef Abdelhedi aide photographe cin 05292287 demeurant à la route Mahdia km7 merkez Essebii Sfax

Mouna bent Youssef Abdelhedi sans travail cin 08405707 demeurant à la route Mahdia km7 merkez essebii Sfax.

Rim bent Khalil Chaabène banquier cin 08842897 sis à la route de Tunis km1.5 Kassas Chaabène Sfax Monème ben Rachid Nouemen journalier cin 08778100 sis à la route de Tunis km 1.5 Kassas Chaabène Sfax

Avocat poursuivant : Etude maître Kammoun Habib avocat à la cour de cassation 13 rue Léopold Senghor Sfax

Immeuble saisi : la totalité du titre foncier N°115144 Sfax dénommé Ahmed c'est un terrain situé sur la route principale N°1 menant de Sfax à Tunis moulin ville Sfax d'une superficie de 705m² 705 parts ce terrain est limité du Nord rue programmée de dix mètres de largeur ; de l'Est le titre foncier 52864sfax ; du Sud zone verte ; de l'Ouest rue de six mètres de largeur.

La mise à prix est fixée à trois cent cinquante mille dinars (350.000D) en plus des dépenses.

Audience et tribunal de l'adjudication : la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sfax le lundi 18 août 2025 à 9h du matin et suivant.

- Il est possible de visiter l'immeuble chaque jours durant les heures de travail

- Pour tous autres renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges et au cabinet de l'avocat poursuivant maître Kammoun Habib 13 rue Léopold Senghor Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné avant la vente le tiers de la mise à prix.

2025X00957VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître CHTOUROU Samira

Avocate à la cour de cassation

Immeuble Rex Palace 4ème étage Sfax

M.F : 970467/F

Tél : 74229190

Partie poursuivant : Adnen Srioui, propriétaire de la société STAR SANITAIRE, société à responsabilité limitée, inscrite au registre du commerce sous le numéro 1325782C, dont le siège social est situé à Route Mahdia, Km 10, Cité Ennour 3054 Sakiet Eddaer Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Chtourou Samira, Avocate à la cour de cassation, Rue Abou Elkacem Echabbi Immeuble Rex Palace 4ème étage N°403 Sfax.

Partie saisie : Hafedh Ayedi, propriétaire de l'usine de produits sanitaires, immatriculée sous le numéro unique 1177557S, située à la route El Afrane km 3, impasse Siala, Sfax.

La mise à prix : fixée à 150.000,000 Dinars auquel s'ajoute les frais et honoraires qui seront fixé par le tribunal, Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat.

Date et lieu de la vente : Aux enchères publiques, le mercredi 20 août 2025 à neuf heures du matin et suivantes à la salle des saisies immobiliers au Tribunal de Première Instance de Sfax (2).

La visite de l'immeuble saisi peut être tous les jours durant l'horaire de travail.

Pour plus de renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax (2) où est déposé le cahier des charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

L'immeuble saisi : Tout terrain situé à la Route Lafrane Km 3 impasse Siala, Sfax, d'une superficie d'environ 274 m², délimité : à l'est Abdessalem Ayedi, au sud par une rue, au nord Mahmoud et Ramzi Ayedi, à l'ouest par une entrée surélevée par un appartement appartenant à autrui avec un escalier extérieur et une entrée commune avec le rez-de-chaussée d'une superficie de 150 m², le rez-de-chaussée comprend un salon, une chambre orientée à l'ouest : 3m / 2,80 m, une chambre orientée au sud 3.55m / 3.30m avec placard intégré, une chambre orientée à l'est 3,70m / 3,20 m avec placard intégré, une cuisine équipée d'un évier et un placard intégré, les mûrs sont revêtues en céramique jusqu'au niveau des portes, avec un débarras dont les dimensions 3.45m /2.15, une toilette dans le sol est revêtu avec des parterres et les mûrs par les céramiques (2m / 2.50m), avec deux vérandas ouvertes vers l'est, le plafond et en béton armé, le sol revêtu en carrelages et en parterres, le bâtiment est équipé des installations électriques et sanitaires le bâtiment et en état moyenne.

2025X00959VEPA1

Vente d'un bien aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Abderrazek Bellaaj

Avocat à la cassation

16, rue Taher Sfar, 3000 Bab Bahr, Sfax

La requérante saisissante dans la procédure est «Habiba Bint Ahmed Bin Al-Basheer Al-Faqi Ali», domiciliée au cabinet de son avocat, Maître Abderrazek Beellaj.

Le débiteur saisi est «Al-Hadi Bin Al-Boujadi Bin Muhammad Al-Bani», domicilié au quartier Hadayek Jebiniana, Sfax, en sa qualité de représentant légal.

L'avocat poursuivant est «Maître Abderazak Bellaaj», avocat à la cour de cassation, 16, rue Taher Sfar, Bab Bahr, Sfax 3000.

Le bien saisi : est la moitié d'un bien immobilier situé sur la route d'Al-Hansha, à 1,5 km du quartier d'Al-Hadaek, à Jebiniana, Sfax. Il s'agit d'une petite parcelle de terrain d'une propriété, le jardin arboré entoure la résidence. Celle-ci comprend deux pièces, un salon, une cuisine et une salle de bain. Le sol est carrelé de carrelage et de parterre. La propriété, située sur le domaine, est dotée de fenêtres et de portes en bois, d'un toit en ardoise et de murs peints.

Les murs de la cuisine et de la salle de bain sont recouverts de faïence. L'entrepôt, situé à l'angle ouest de la propriété, s'ouvre sur la qibla par une grande porte en fer. Il possède également une porte latérale en fer qui s'ouvre à l'Est sur le jardin de la maison. Le bâtiment inachevé possède une porte en fer qui s'ouvre à l'ouest. La propriété, saisie, est limitée à l'Est par Badi Al-Khamari, à l'ouest par Ahmed Bouafia et au sud par Lotfi Al-Majdoubi. Une voie publique du coté nord sur laquelle s'ouvre l'entrée de l'habitation.

Mise à prix : la mise à prix pour la vente de la propriété située sur la route Al-Hansha, km 1,5, a été fixée à soixante mille dinars (60 000 000 D), sur la base de l'expertise effectuée par l'expert «Moncef Dammak» suite à une ordonnance sur requête du Président du Tribunal de première instance, n°4514, en date du 27/5/2025.

Date et heure de l'audience : La date de l'audience est fixée au lundi 25 août 2025, à 9 heures du matin dans la salle des audiences publiques réservée aux ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax, sise à la rue Victor Hugo.

Conditions de visite : Les biens saisis peuvent être visités toute la semaine, selon les horaires d'ouverture. Le cahier des charges peut également être consulté au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou au cabinet de M. AbdelRazzak Beellaj, avocat pour suivant, situé au 16, rue Taher Sfar, Bab Bahr, Sfax 3000. Les étrangers souhaitant acquérir un bien doivent obtenir une autorisation administrative délivrée par le Gouverneur de Sfax.

Conformément à la loi, toute personne souhaitant enchérir doit réunir un tiers de la mise à prix.

2025X00961VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N°B187881996, RNE 0000110F;

Partie saisie : Hamrouni Lotfi, titulaire de la CIN n°08154721, propriétaire d'une pizzeria, demeurant à la route de l'aéroport km4 chez restaurant LOTFI Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain rectangulaire, clôturé de tous les côtés sur lequel est construit au niveau des limites Est et ouest un bâtiment de 2 étages, situé sur la route de l'aéroport (AGAREB), km 8,5, cité Al-Wafa, à coté de la mosquée «Essalem» Sfax, à droite en direction du centre ville, et à environ 2km de la route principale dans une région résidentielle.

Sa superficie : 225 m² et mesurant du sud vers le nord des 2 cotés Est et ouest 22.50 m et de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 10m.

Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée entièrement construit et équipé et d'un étage supérieur en cours d'achèvement bâti au niveau des frontières Est et ouest séparant les voisins, sans laisser de distance de retrait.

Le rez-de-chaussée : Sa superficie couverte est de 115 m², il comprend un salon, un hall menant à une pièce donnant sur le coté sud, deux chambres ouvrant sur l'ouest, une salle de bain et une cuisine donnant sur le sud munie d'une 2ème porte ouvrant sur une terrasse.

Son plafond est en hourdis et en béton armé, ses murs extérieurs sont construits avec briques de 12, ses cloisons intérieures sont construites avec briques ordinaires, et il est entièrement enduit et peint de l'intérieur et de l'extérieur. Tout son sol est carrelé, à l'exception du sol de la cuisine et de la salle de bain qui sont recouverts de carreaux de céramique.

Les murs de la cuisine et de la salle de douche sont recouverts de porcelaine peinte. La cuisine est équipée de tables en marbre avec des armoires en bois de qualité normale. Les équipements sanitaires, sont également de qualité normale. Les portes et les fenêtres sont en bois ordinaire et les fenêtres ne sont pas équipées de fer de protection.

Le rez-de-chaussée est équipé d'électricité et d'eau potable.

L'étage supérieur : il est en cours de construction, sa superficie est de 115 m², il est accessible à travers des escaliers ouverts construits sur le coin sud Est de la propriété.

Son toit est en ourdis et en béton armé. Ses murs extérieurs sont en briques. 12 Certaines cloisons intérieures sont construites de briques, tandis que d'autres ne le sont pas encore. Les murs de la cuisine sont en plâtre et elle est non encore entièrement construite et équipée.

La totalité du terrain est limité du sud par une rue goudronnée d'où il est accessible, de l'Est par Cherni Chokri, du nord par une impasse d'où l'entrée aussi et de l'ouest par El makki.

La mise à prix : 72.000.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 20/8/2025 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X00962VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib

Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N°B187881996, RNE 0000110F.

Partie saisie : Nefaa Ben Mohamed Habish, titulaire de la CIN n°07634526, superviseur administratif dans une société anciennement domiciliée à la route Lafrane impasse n°5 immeuble Mtibaa Sfax et actuellement à la route de Gremda km 11 Sfax, à droite de la route dans la direction opposée vers le centre ville.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : la totalité de l'étage bâtis au dessus d'une villa édifiée sur un terrain de 576 m² clôturé des 4 cotés sis à route de Gremda km 11 région Awabed El khazzanet, délégation Sfax sud gouvernorat de Sfax, à gauche de la route en direction de la ville et à environ 600 m de la route précitée.

La saisie n'inclut pas la superficie du toit de l'étage, lequel est accessible par l'entrée commune du côté nord ouest, en passant par le côté nord du rez-de-chaussée, puis par le côté Est, où se trouve l'escalier menant à l'étage qui s'ouvre sur le coté sud et Est

Le sol de l'entrée, partant de la porte principale, est en ciment (passerelle), puis se détourne avec la limite Est de la propriété ou le niveau du sol descend d'environ 0,5 m et devient une terre battue, plantée de grands arbres, jusqu'à l'escalier menant à l'étage, lequel repose sur une potre verticale encastrée dans la terre au milieu de l'entrée; confirmant ainsi les déclarations de la partie saisie qu'il n'a qu'un droit de passage à sa propriété qui lui a été accordé par son père, propriétaire du rez-de-chaussée, et que l'étage ne dispose pas d'entrée indépendante.

L'étage comprend une véranda ouvrant sur les cotés sud et EST, une porte principale menant à un hall d'entrée, un salon, un couloir, deux chambres dont l'une est munie d'une salle de douche privative, une cuisine et une douche. Les portes de la propriété sont principalement en bois ordinaire, certaines en aluminium. Les fenêtres sont également en aluminium avec des stores à rideaux michelaire, et le sol est en carrelage céramique.

La propriété est équipée d'électricité et d'eau potable partagés avec le rez-de-chaussée, et il n'est pas lié aux réseaux de l'ONAS.

La superficie de l'étage est d'environ 143 m².

Il est limité du sud et de l'Est par Jardak, du nord par Ben Hammouda et de l'ouest par une rue de 5.32 m de largeur d'où il est accessible puis Drira.

La mise à prix : 114.400.000 D frais en sus

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu mercredi le 20/8/2025 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X00963VEPA1

Avis complémentaire de vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% du prix de mise à prix

Maître Atef Bouneb

Avocat à la cour de cassation

2 bis rue Pierre de Coubertin

1er étage, Bureau n°10 - 1000 Tunis

Matricule fiscal : 000/P/A/1071170T

Tél : 51027544

1/ Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal SA inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 0000110F sise à son siège social au 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis élisant domicile au cabinet de son avocat poursuivant maître Atef Bouneb avocat à la cour de cassation, sis au 2 bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, bureau n°10-1001 Tunis.

2/ Partie saisie : Monther Ben Khemaies Kriou ; de nationalité tunisienne, ingénieur en informatique, CIN n°07214223 délivrée le 4/10/2002 demeurant au 10 rue Laith Ibn Saad, Ksar Said 2 - 2009 Tunis marié suivant le régime de communauté des biens à Madame Imen bent Riadh Romdhani titulaire de la CIN n° 08528244 (n'est pas co-propriétaire du bien).

3/ Description de l'immeuble : la totalité des parts indivises du bien dénommé "Dar Khmaies" objet du titre foncier n°151259 Tunis de 154/588 parts d'une superficie de 280 m² sises au 10 rue Laith Ibn Saad Ksar Said 2 Tunis situé dans une zone résidentielle représentée par un terrain sur lequel sont construits trois appartements, au rez-de-chaussée un appartement d'une contenance approximative de 160 m² se compose d'un salon et 3 chambres, une cuisine, salle de bain et une véranda couverte avec un sol carrelé et des fenêtres et portes en bois, en premier étage, un appartement d'une contenance approximative de 160 m² se compose d'un salon et 3 chambres, une cuisine, salle de bain et véranda couverte avec un sol carrelé et des fenêtres et portes en bois en deuxième étage, un appartement de 160 m² donnant à des escaliers communs depuis le jardin et la rue. Ce sont des escaliers extérieurs vers le toit, il se compose d'un salon et 3 chambres, une cuisine et une salle de bain et une véranda couverte avec un sol carrelé de carreaux de céramique son plafond est décoré de plâtre et ses fenêtres en aluminium et ses portes en bois qui dispose de canaux pour le passage du gaz naturel est à la disposition du débiteur saisi monsieur Monther Kriou.

La mise à prix : la mise à prix a été fixée après le rabais de 40% à la somme de quatre vingt onze mille neuf cent douze dinars 800 millimes (91.912.800 D) ajouté des sommes fixées par le tribunal à l'audience du 01/7/2025 s'élevant à (3.409.934 D) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjonction.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu mardi 19 août 2025 (19/08/2025) à partir de 9 heures du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis sis à l'Avenue Bab Bnet Tunis.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures de travail et sans conditions précises

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Tunis ou au cabinet de l'avocat

poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix. Les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2025402493VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B 176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : 1/ Monsieur Imed Ben Mokhtar Chaabane CIN n°00798848 - commerçant demeurant au n°3 Rue Oussama mutuelle ville Tunis -En sa qualité de débiteur principal hypothécaire

2/ Madame Dalila Bent Hedi Ghorbel CIN n°00513565 demeurant au n°3 Rue Oussama mutuelle ville Tunis - En sa qualité de caution hypothécaire

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier N° 130760 Tunis dénommé "CHAABANE III" d'une superficie de 397 m² situé à la Rue Oussama N°3 Mutuelle ville Tunis sur lequel et édifier une villa de trois étages le RDC est d'une superficie couverte de 140m² composé d'un salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, des toilettes et une salle de bain, le premier étage est d'une superficie couverte de 150m² composé d'un salon - salle à manger deux chambres à coucher, cuisine et une salle de bain et le deuxième étage est d'une superficie de 150 m² composé d'un salon, salle à manger, une chambre, un dressing une salle d'eau et un dressing le sol est en marbre et les fenêtres sont en aluminium et le tout entouré d'un jardin.

4- La Mise à prix de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 902.031,072 sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 sis à la ville de Tunis le Mardi 12 Août 2025 à partir de 9 heures du matin.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2025402503VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : La société financière de recouvrement des créances SOFINREC, SA représentée par son PDG siège social l'imm l'Atrium bureau n°14 rue l'île Rhodes, les Berges du Lac II Tunis, R.C : B120262001 Tunis.

La partie saisie : Olfa bent Ezzedine Ben Mohamed Hadded CIN° 02286402 demeurant à la rue Okba Ibn Nafaa appartement 2 - 1er étage Immeuble "mabrouka4" Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000

Propriété saisie : c'est l'appartement situé à l'immeuble "Mabrouka 4" la rue Okba Ibn Nafaa appartement 2 - 1er étage du T.F 30228 Béja sup 73m² sans les parts indivises constitué de 3 chambres à coucher - cuisine toilettes - couloir en bon état.

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 204.400.000 D sans les dépenses.

Date et lieu de la vente : 14/8/2025 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Béja.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2025402504VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

1- Le Créancier saisissant : la société de la vente en gros de denrées alimentaires dans la personne de son représentant légal, SARL, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1522880D ayant son siège social au 48 rue Ibn Abu Adhiaf, immeuble Mégrine bisness centre, Mégrine riadh.

2- Débiteur saisi : Mourad ben Mohamed ben Hassen Khmir, demeurant à rue Kairouan, Korba.

3- Avocate chargée de la poursuite : Maître Mejda Hafsi, avocat à la cour de cassation, demeurant au 9 avenue de France, immeuble Forum, Nabeul, matricule fiscal : 1070541 X

4- Désignation et identification du bien saisi proposé à la vente : La totalité des biens indivis revenant au débiteur saisi estimés à 438.331 parts de la totalité du titre foncier n°552241 Nabeul, connu par le nom Ghars Yedes se compose de la parcelle N°01 situé à 600 mètre du nord de la délégation de Korba gouvernorat de Nabeul, il s'agit d'un terrain clôturé de 438.331 m², clôture en brique du coté Qibli à une hauteur de 3.3 m sur la longueur de 18.5 m (61m²) du coté est à une hauteur de 3.3 m sur la longueur de 7.7 m (25m²) du coté ouest à une hauteur de 2.5 m sur la longueur de 20.4 m (51 m²) et non clôturé du coté nord, le bien comporte une construction exécutée au niveau de la fondation jusqu'à la chape à une hauteur de 1 m et un réservoir d'eau pluviale (majel) d'une superficie de 20 m², la travaux nécessitent l'entretien et le bien se situe sur une route non goudronnée.

5- Prix d'ouverture du bien mis en vente : le prix du bien saisi est fixé à soixante huit mille dinars 68000.000 DT) en ajoutant les frais Indexés et les frais de l'exécution.

6- Jour, lieu, et heure de l'enchère : la vente se déroulera le treize août deux mille vingt cinq (13/8/2025) A neuf heures par devant la section des ventes Immobilières du Tribunal de Première Instance de Nabeul, avenue Taib M'hiri, Nabeul, dans l'une des salles désignées à cet effet au tribunal indiqué.

7- Conditions de constat et visite du bien : le bien saisi peut être visité aux horaires administratifs tous les jours de travail ouvrable après le contact du cabinet de l'avocate chargée de la poursuite.

2025402522VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

1- Le créancier saisissant : la société Kinza import-export en la personne de son représentant légal, SARL, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1557179 B ayant son siège social au 48 rue Ibn Abu Adhiaf, immeuble Mégrine bisness centre, Mégrine Riadh.

2- Débiteur saisi : Mourad ben Mohamed ben Hassen Khmir, demeurant à rue Kairouan, Korba.

3- Avocate chargée de la poursuite : Maître Mejda Hafsi, avocat à la cour de cassation, demeurant au 9 avenue de France, immeuble Forum, Nabeul, matricule fiscal : 1070541 X

4- Désignation et identification du bien saisi proposé à la vente : La totalité des biens indivis revenant au débiteur saisi estimés à 300 parts de la totalité du titre foncier n°606510 Nabeul, connu par le nom Al Nozha 58 se compose de la parcelle n°427 situé à Korba gouvernorat de Nabeul, il s'agit d'un terrain vide sans aucune construction.

5- Prix d'ouverture du bien mis en vente : le prix du bien saisi est fixé à trente-neuf mille dinars (39000.000 DT) en ajoutant les frais indexé.

6- Jour, lieu, et heure de l'enchère : la vente se déroulera le treize août deux mille vingt-cinq (13/8/2025) à neuf heures par devant la section des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Nabeul, avenue Taib M'hiri, Nabeul, dans l'une des salles désignées à cet effet au tribunal indiqué.

7- Conditions de constat et visite du bien : le bien saisi peut être visité dans les horaires administratifs tous les jours de travail ouvrable après le contact du cabinet de l'avocate chargée de la poursuite.

2025402525VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offre faillite judicaire, dossier numéro 240

Tribunal de première instance de l'Ariana

STE MANUFACTURE TUNISIENNE DE BOULONNERIE (MATUBO) : 001912 7K

Suite à l'accord du juge commissaire, le syndic de faillite de la société MANUFACTURE TUNISIENNE DE BOULONNERIE (MATUBO) Mr Safouen Gaddour annonce la mise en vente du matériel et machines diverses appartenant à la même société Sis à Menzel Jemil sous forme d'appel d'offre avec plis fermés.

Pour les intéressés veuillez contacter le syndic de faillite pour octroyer le cahier des charges prix 100 dt non remboursables. Dernier délai le 27-07-2025.

Pour plus d'information, contactez le Syndic de faillite Safouen Gaddour à son adresse : Bureau n°4, 1er étage, 02 Avenue du Sahel Ben Arous, Tél : 20303839, e-mail : gsafouen@outlook.com.

2025R02126VEPA2

Clôture des travaux de liquidation

Association EL BER EL KHAIRIYA JENDOUBA

Siège social : 242 Cité El Ferdaous Jendouba

Suite à la décision émanant du district de liquidation et de séquestre judiciaire auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 9/7/2025 pour le dossier 308 les travaux de liquidation de l'Association EL BER KHAIRIYA JENDOUBA.

2025402479VEPA2

Clôture des travaux de liquidation

Association DAR EL KHIR

Siège social : N°11 Rue Khalij auprès Meublatex Jendouba

Suite à la décision émanant du district de liquidation et de séquestre judiciaire auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 9/7/2025 pour le dossier 309 bis les travaux de liquidation de l'Association DAR El KHIR.

2025402480VEPA2

Clôture des travaux de liquidation

Association Tunisienne Pour L'introduction de L'Islam

Siège social : Rue Jobrane Khalil Jobrane N°21 Carthage Salambo

Suite à la décision émanant du district de liquidation et de séquestre judiciaire auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 9/7/2025 pour le dossier 307 bis les travaux de liquidation de l'Association Tunisienne Pour L'introduction de L'islam ont été clôturés.

2025402481VEPA2

CESSION DES MATERIELLES BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE

Société : SERVITRADE

Adresse : Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - 2035 Cité Khadhra 65 - Tunis

MF : 968850N

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 18 décembre 2024 qui a décidé la cession des matérielles bureautique et informatique de la société en faillite servitrade.

Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du liquidateur situé au 23 rue Ali Balhaouene Khair-Eddine - Tunis.

Contre le paiement de (deux cent cinquante Dinars) 250 dinars.

Le liquidateur Naim Kaabi annonce au public que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 16 septembre 2025.

Pour plus d'information contacter le bureau de liquidateur sur le numéro : 31 529 072.

2025402494VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'un terrain à Seltane - Grombalia

Le syndic de faillite de la société AOUNI LE BETON MODERNE «ABM» M Lotfi KHELIFI dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis tel 71.842.870, se propose de vendre par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges un terrain à vocation industrielle situé à cité Seltane Fondouk Jedid-

Grombalia donnant sur GP1 - route de Tunis Km 24 objet du TF N°547931 Nabeul d'une superficie de 5.122 m² sur lequel est édifié :

- Un bâtiment en cours de construction d'une superficie globale de 900 m²

- Un espace aménagé pour les fêtes (en mauvais état technique).

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra effectuer une visite et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 100 dinars non remboursable. Le paiement du prix par le biais des financements et crédits bancaires est accepté.

Le dernier délai pour l'envoi par rapide poste des offres est fixé au 30 juillet 2025.

Pour plus de renseignements appelez le N°98328623 Email:khelifi.lotfi@planet.tn.

2025402497VEPA2

Location de terrain agricole HENCHIR BEY

TF 170461/8429 KEF situé à MELLALA entre OUED MLIZ et JHEL ERRSAS et route TOUIREF

Suivant décision n°83873 du tribunal de première instance du Kef du 15 Mai 2017 relative à l'affaire du mandataire de justice n°30 concernant le domaine agricole de HENCHIR EL BEY, Il a été décidé la nomination de Madame Amira JAMMELI en tant que juge commissaire et la nomination de Monsieur Naim KAABI en tant que Mandataire de justice en remplacement de Monsieur Mohamed Lotfi Mazni.

Etant donné que la période actuelle de location expire durant la saison 2024/2025

A cet effet, le Mandataire de justice informe le public qu'il met en location le dit terrain agricole par voie d'appel d'offres suivant décision du juge commissaire et ce pour les saisons agricoles 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres peut présenter son offre au secrétariat de l'arrondissement de l'administration judiciaire au tribunal de première instance du KEF au plus tard le 07 août 2025.

L'ouverture des plis aura lieu 14 août 2025 au bureau du juge commissaire.

Le retrait du cahier des charges de fait au bureau de l'administrateur judiciaire à l'adresse suivante :

23 rue Ali Belhouane - Kheireddine - La Goulette.

2025402498VEPA2

CESSION DES EQUIPMENTS ET MACHINES INDUSTRIELLES

Société : CHOCONORD

Adresse : Route Nationale N°5 Route Kaf - Tastour - Béja

MF : 1273501P

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 27 novembre 2023 qui a décidé la cession des équipements et machines industrielles de la société en faillite choconord.

Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du liquidateur situé au 23 rue Ali Balhaouene Khair-Eddine - Tunis.

Contre le paiement de (deux cent Dinars) 200 dinars.

Le liquidateur Naim Kaabi annonce aux publics que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 11 Août 2025.

Pour plus d'information contacter le bureau de liquidateur sur le numéro : 31 529 072.

2025402499VEPA2

CESSION DES MATERIELLES BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE

Société : CHOCONORD

Adresse : Route Nationale N° 5 Route Kaf - Tastour - Béja

MF : 1273501P

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 27 novembre 2023 qui a décidé la cession des matérielles bureautique et informatique de la société en faillite choconord,

Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du liquidateur situé au 23 rue Ali Balhaouene Khair-Eddine - Tunis.

Contre le paiement de (deux cent Dinars) 200 dinars.

Le liquidateur Naim Kaabi annonce au public que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 11 Août 2025.

Pour plus d'information contacter le bureau de liquidateur sur le numéro : 31 529 072

2025402500VEPA2

Cession des voitures

Société : CHOCONORD

Adresse : Route Nationale N°5 Route Kaf - Tastour - Béja

MF : 1273501P

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 27 novembre 2023 qui a décidé la cession des voitures de la société en faillite choconord.

Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du liquidateur situé au 23 rue Ali Balhaouene Khair-Eddine - Tunis.

Contre le paiement de (deux cent Dinars) 200 dinars.

Le liquidateur Naim Kaabi annonce au public que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 11 août 2025.

Pour plus d'information contacter le bureau de liquidateur sur le numéro : 31 529072

2025402501VEPA2

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance de Siliana en date du 9 juillet 2025 Mme Olfa Ben Sassi a été nommée liquidateur sur l'association «Espoir pour la vue» sous le contrôle du tribunal. tél 22513137 / 26224860.

2025402517VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE DE COMMERCE DE PRODUITS CHIMIQUES INTERMEDIAIRES

SCPCI

S.A. au capital de 840 000 D divisé en 84 000 actions de 10 D

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

MF : 029857V/A/M/000

Les actionnaires de la société SCPCI sont convoqués en Assemblée

Générale 15 août 2025 à 9 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2024

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024

3) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7) Renouvellement du mandat d'un administrateur

8) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires sont à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la Loi.

2025R02127SANB3

Convocation

SOCIETE MALGA

SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION

S.A. au capital de 110 000 D

Siège social : Zone Industrielle de Ben Arous

MF : 000971W/A/M/000

MS : 45624-34

Les actionnaires de la société anonyme "MALGA SOCIETE COMMERCIALE DE DEVELOPPEMENT ET DE REVALORISATION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 août 2025 à 10 Heures au siège social à Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2024

2) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024

3) Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires sont à la disposition des actionnaires au siège social conformément à la Loi.

2025R02128SANB3

Convocation

SOCIETE SAPEA

S.A. DE PRODUCTION D'ESSENCES AROMATIQUES

S.A. au capital de 54 000 D

Siège social : Rue du Cuivre Z.I. de Ben Arous - 2013 Ben Arous

MF : 004821Z/A/M/000

MS : 25144-21

Les actionnaires de la société "SAPEA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 août 2025 à 15 Heures au siège social sis à la Zone Industrielle de Ben Arous, Rue du Cuivre, et, en vidéo conférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2024

2) Rapports du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024

3) Rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2024

4) Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5) Affectation des résultats

6) Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7) Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires sont à la disposition des actionnaires sont au siège social conformément à la Loi.

2025R02129SANB3

SOCIETE DE GESTION HOTELIERE ET TOURISTIQUE «PHEBUS SA»

Société anonyme

Au capital social de 3 228 000 DT

Siège social : Les Cotes de Carthage, 2070 La Marsa - Tunisie

MF/RNE : 496086 A

Les actionnaires de la société «SOGEHOT PHEBUS SA» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, le lundi 4 Août 2025 à 10 heures et ayant pour ordre du jour les points suivants :

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire relative à l'approbation des comptes des exercices 2020 ;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020;

4. Approbation des comptes de l'exercice 2020 ;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020;

8. Fixation du montant des jetons de présence; et

9. Renouvellement du mandat des administrateurs;

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2025R02130SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Relative à l'approbation des états financiers consolidés

De la société EL HADAYEK S.A.

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 0035626T

Messieurs les actionnaires de la Société EL HADAYEK, S.A, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21/8/2025 à 10 heures au local de l'établissement secondaire de la société EL HADAYEK sis à Immeuble 1 de Skazzar, rue Alfred Nobel les Berges du Lac 3, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers consolidés de la société EL HADAYEK au 31/12/2024.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société EL HADAYEK, au titre de l'exercice 2024.

3) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du la société EL HADAYEK, au 31/12/2024.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, de la société EL HADAYEK, relatifs à l'exercice 2024.

5) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le projet du texte des résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au local de l'établissement secondaire de la société EL HADA YEK sis à Immeuble 1 de Skazzar, rue Alfred Nobel les Berges du Lac 3.

2025R02131SANB3

Convocation

INTERNATIONALE TOURISME COMPAGNIE

Société anonyme

Au capital de 9 400 000 Dinars

Siège social : Colisée Soula Bloc D 5ème étage, 2092 El Manar II

Identifiant unique : 0042773X

Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONALE TOURISME COMPAGNIE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 15 août 2025 à dix heures (10 h) du matin, à l'avenue Abou Dhabi Dar Mazlout 8050 Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire

- Ratification de la nomination de deux membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2025R02133SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE DE GESTION HOTELIERE STGH «HOTEL ROYAL THALASSA MONASTIR»

SA au capital de 7.800.000 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm MARAM PALACE app B4-5 Menzah 4 - 1004 Tunis

MF : 505061 T/A/M/000

Matricule CNSS : 209674-54

Les actionnaires de la Société Touristique de Gestion Hôtelière sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra lundi 11 Août 2025 à 09h30 à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

6. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2024.

7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2024.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

2025R02158SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE SEDT

«HOTEL THALASSA MAHDIA»

SA au capital de 6.786.100 D

Siège social : Rue Charles Nicole Imm MARAM PALACE app 84-5 Menzah 4 1004 Tunis

MF : 043075F T/A/M/000

CNSS : 235348-26

Les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Développement Touristique sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra lundi 11 Août 2025 à 10h30 à l'hôtel Royal Thalassa Monastir.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Approbation des conventions réglementées

5. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

6. Quitus aux administrateurs relatif à la gestion 2024.

7. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2024.

8. Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

9. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

2025R02159SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

STYM KURIAT PALACE

SA au capital de 20 005 000 DT

Identifiant unique : 1540985P

Siège social : Bd 14 Janvier Hôtel Tour Khalaf Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Touristique Yasmine de Monastir «STYM KURIAT PALACE» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 5 Août 2025 à 10H à l'hôtel Diar El Andalous, sis à El Kantaoui Hammam Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la continuité d'exploitation

2. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publication légale.

2025S00942SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ART MARTIN TUNISIE SA

Capital social : 2 250 000 DT

Société anonyme

Identifiant Unique : 741254T/A/M/000

Siège social : Route Somaa Zone Industrielle Béni Khiar 8060 Nabeul

Les actionnaires de la Société ART MARTIN TUNISIE SA sont convoqués

à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 Août 2025 à 10h au siège social de la société JEROL FINANCES - 60 Rue Lucette et René Desgrand 69100 Villeurbanne - Lyon - France à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue de l'Assemblée Générale;

- Examen du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31 Août 2024 ;

- Examen des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 Août 2024;

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 Août 2024 ;

- Approbation des états financiers et du rapport d'activité au titre de l'exercice clos au 31 Août 2024 ;

- Examen et approbation des conventions réglementées entrant dans le cadre de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Août 2024 ;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Nomination d'un administrateur;

- Quitus aux administrateurs et à la direction générale;

- Pouvoir pour formalités.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2025402502SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LAROUSSA

«EL MAJEN»

Société anonyme

Au capital de 700.000 dinars

Siège social : Pacha Center Immeuble B App.B11 4ème étage Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis

R.N.E : 1061204F

M.F : 1061204F/N/M/000

CNSS : 45656078

Messieurs les actionnaires de la société SMVDA LAROUSSA «EL MAJEN» sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira le mardi 12 août 2025 à 10 heures au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos les 31 décembre 2024

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024

4- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024

5- Quitus aux administrateurs

6- Approbation des conventions réglementées

7- Questions diverses.

2025402505SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LAROUSSA "EL MAJEN"

Société anonyme

Au capital de 700.000 dinars

Siège social : Pacha Center Immeuble B App.B11 4ème étage avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis

R.N.E : 1061204F

M.F : 1061204F/N/M/000

CNSS : 45656078

Messieurs les actionnaires de la société SMVDA LAROUSSA "EL MAJEN" sont convoqués pour l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se réunira le Mardi 12 Août 2025 à 12 heures au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Statuer sur la continuité d'exploitation de la société;

2- Questions diverses.

2025402506SANB3

Convocation

SOCIETE DE MAINTENANCE D'INSTALLATIONS PETROLIERES «SMIP»

SA au capital de 4.400.000 TND

Siège social : Immeuble AL BADR Rue du Lac Mâlaren

Les Berges du Lac - 1053 Tunis

RNE : 0509047N

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DE MAINTENANCE D'INSTALLATIONS PETROLIERES "SMIP" SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 11 Août 2025 à onze heures, à l'immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblé Générale,

2. Approbation des modalités et des délais de convocation et de tenue de l'Assemblée,

3. Lecture et approbation éventuelle du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'activité de la société durant l'exercice 2024,

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024,

5. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des comptes arrêtés au 31/12/2024,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2024,

7. Approbation s'il y lieu, des conventions régies par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales,

8. Quitus aux Administrateurs,

9. Fixation du montant des jetons de présence,

10. Pouvoirs pour formalités.

2025402510SANB3

Société El Mawarid Tunisienne

Sté en liquidation

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Tunis

I.U : 04924157E

Les actionnaires de la société, sont convoqués par le liquidateur en

assemblée générale ordinaire, le 5 Août 2025 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes et affectation des résultats pour l'exercice 2024.

- Quitus du liquidateur pour l'exercice 2024, renouvellement de son mandat et questions diverses.

2025402515SANB3

Société El Mawarid Tunisienne

Sté en liquidation

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Ariana

I.U : 04924157 E

Les actionnaires de la société sont convoqués par le liquidateur en assemblée générale extraordinaire, le 6 Août 2025 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Poursuivre la procédure de la liquidation.

2025402516SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Je soussigné, Issam Ben El Houssein Ouerghi, titulaire de la carte d'identité nationale n°02552846, déclare la perte du titre de propriété n°4907/06 en date du 4 décembre 2006, relatif au bien immobilier portant le numéro de titre foncier 565432 situé à Nabeul.

2025R02125DIVD2

الشّركة التونسية الأوروبية للتأمين و إعادة التأمين للحياة "

"كارت-حياة"

المقر الاجتماعي: عمارة كارت المدخل ب، مقسم بس4

المركز العمراني الشمالي 1082 تونس

المعرّف الجبائي: 1180567VPM000

المعّرف الوحيد: 1180567V

تصريح بالحسابات غير النشطة تطبيقا لأحكام الفصل 43 إلى 48 من قانون المالية لسنة 2025

تطبيقا لأحكام الفصل 43 إلى 48 من القانون المالية لسنة 2025، والمتعلق التصريح بالحسابات غير النشطة،

تعلم شركة التأمين وإعادة التأمين التونسية الأوروبية كارت الحياة أنه تم نشر قائمة العقود غير النشطة التالية

En application de l'article 43 à 48 relatives à la loi de finances pour l'année 2025, **la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne CARTE VIE** Informe le public que la liste des contrats inactifs suivants :

Contrat	Date dernière Opération	Bénéficiaire
6320050007	24/12/2009	BEN ALI HAMMADI
6820010010	12/03/2009	TMAR HENDA
6920051000	29/07/2009	ZOUAOUI FETHI
6820000008	30/04/2003	MNIF RYADH

2025R02139BCFA5